



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cluster Électricité et mécanique

Bachelier en Dessin des constructions
mécaniques et métalliques

Institut Saint-Laurent (ISL) en
codiplomation avec l'Institut provincial
d'enseignement supérieur de
promotion sociale de Seraing (IPESPS
Seraing)

Anne Piret
Anne-Marie Jolly
Thibaud Mahy
Bernard Masserey

25 juin 2019

Table des matières

Électricité et mécanique : Institut Saint-Laurent et Institut provincial d'enseignement supérieur de promotion sociale de Seraing	3
Contexte de l'évaluation.....	3
Synthèse.....	4
Présentation des établissements et du programme évalué	5
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	6
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	6
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	6
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	6
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	7
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	8
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme.....	8
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	8
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	10
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	10
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	10
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	10
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	11
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.....	12
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	12
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	12
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	13
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme].....	13
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.....	14
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	14
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	14
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	14
Conclusion	15
Droit de réponse de l'établissement	16

Électricité et mécanique : Institut Saint-Laurent et Institut provincial d'enseignement supérieur de promotion sociale de Seraing

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation du cluster¹ Électricité et mécanique. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 03 et 04 décembre 2018 à l'Institut Saint Laurent, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, pour évaluer le bachelier en Dessin des constructions mécaniques et métalliques organisé en codiplomation avec l'IPESPS Seraing.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré dix-huit membres du personnel, huit étudiants, trois diplômés et six représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité²

- Anne Piret, experte de l'éducation et présidente du comité des experts
- Anne-Marie Jolly, experte paire et en gestion de la qualité
- Thibaud Mahy, expert étudiant
- Bernard Masserey, expert pair

¹ Un cluster est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 17 avril 2019).

² Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

FORCES PRINCIPALES

- Climat serein de la codiplomation
- Organisation de la formation en journée
- Climat relationnel positif entre étudiants et enseignants
- Complémentarité des profils de l'équipe pédagogique
- Adéquation des équipements et infrastructures aux besoins de la formation

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Pas de cadre structuré pour la gestion de la codiplomation
- Pas de vision stratégique de la formation
- Peu de collaborations avec le monde professionnel
- Peu d'implication des étudiants dans la gouvernance
- Pas d'évaluation systématique et structurée des enseignements
- Pas de coordination de l'information interne et externe venant des deux établissements
- Organisation de la formation en journée
- Charge de travail étudiant inadaptée

OPPORTUNITÉS

- Monopole de la formation en FWB
- Diplôme donnant accès à des métiers en pénurie
- Faible différenciation avec une offre de plein exercice
- Potentiel de mobilisation du monde professionnel

MENACES

- Faible différenciation avec une offre de plein exercice
- Hétérogénéité des lieux de stage

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Mettre en place les outils structurés de coordination et de pilotage de la codiplomation
- Baliser plus précisément les fonctions de référent de section et d'interlocuteur de section
- Développer une vision stratégique de la formation et la porter dans les groupes de travail qui la concernent
- Renforcer la participation étudiante dans la gouvernance des programmes
- Renforcer les collaborations avec le monde professionnel
- Améliorer l'attractivité de la formation auprès de publics ciblé
- Envisager une politique de relations internationales
- Renforcer les parcours et pédagogies différenciés

Présentation des établissements et du programme évalué

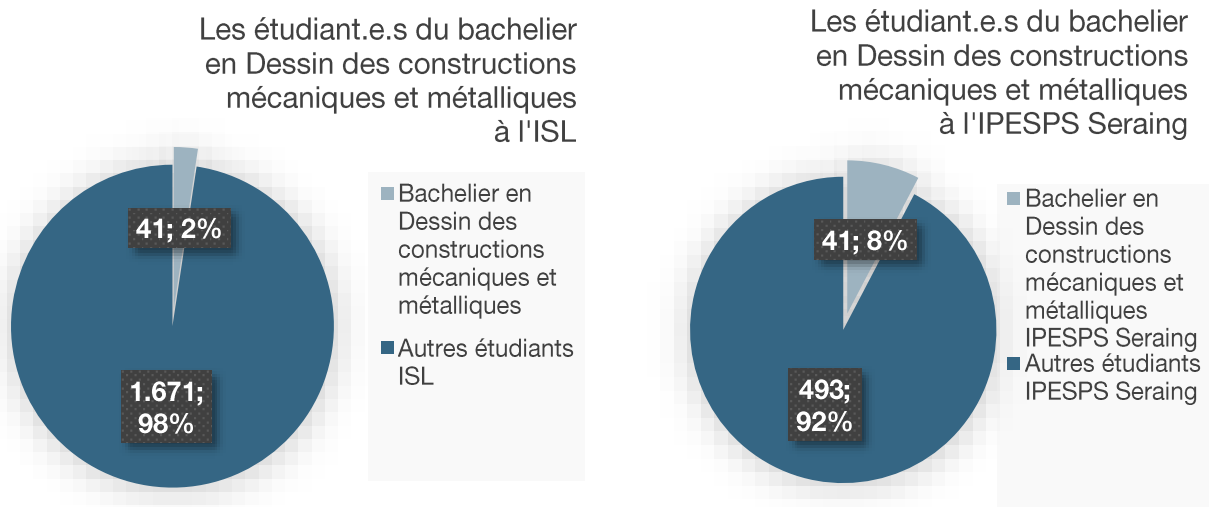
L'Institut Saint-Laurent est subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et fait partie du réseau de l'enseignement libre confessionnel. Le pouvoir organisateur dont il dépend est l'ASBL Centre d'enseignement Saint-Laurent - Liège.

Il offre des formations aux niveaux secondaire et supérieur, dans différents secteurs dont le secteur technique. Dans ce secteur, le bachelier Dessin des constructions mécaniques et métalliques fait l'objet de la présente évaluation. Ce bachelier relève de l'enseignement de promotion sociale et, comme tel, est organisé selon un système d'unités d'enseignement capitalisables.

L'Institut provincial d'enseignement supérieur de promotion sociale de Seraing (IPESPS Seraing) fait partie du réseau CPEONS ; son pouvoir organisateur est la Province de Liège.

Outre le bachelier en Dessin des constructions mécaniques et métalliques, l'IPESPS Seraing forme des étudiants dans deux secteurs prioritaires par rapport au tissu industriel local, à savoir : le secteur économique (bacheliers en Comptabilité, Marketing et Informatique de Gestion) et le secteur technique (bacheliers en Électromécanique et Techniques graphiques).

En 2016-2017, 41 étudiants sont inscrits au bachelier en Dessin des constructions mécaniques et métalliques, sur un total de 1712 inscrits à l'ISL, soit 2 % des effectifs et sur un total de 534 inscrits à l'IPESPS Seraing soit 8 % des effectifs. Ces deux établissements sont les seuls à organiser ce bachelier pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles³.



³ Source : données fournies par l'établissement.

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 Les deux établissements co-organisent le programme depuis une quinzaine d'années. Ils en ont été les porteurs de projet, initialement avec le Forem et un autre établissement de promotion sociale. Chacun des deux partenaires actuels confirme son souhait de maintenir sa participation à la codiplomation, tout en étant ouvert à d'autres partenariats.
- 2 Les nouvelles directions des deux établissements partenaires sont en place depuis quelques mois seulement ; elles peuvent toutefois s'appuyer, pour le pilotage du programme, sur des fonctions de coordinateur qualité dans chaque établissement.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 3 Les décisions à propos de ce bachelier sont prises au travers de relations bilatérales ponctuelles entre les directions, sans toutefois que ces relations, qualifiées d'excellentes, soient réellement cadrées par des structures ou procédures pérennes.
- 4 Un membre de la direction de l'ISL est désigné comme « interlocuteur de section ». Il prend en charge différents aspects de gestion opérationnelle de la formation, dont la confection des horaires. La fonction de « référent de section » est instituée et investie par la personne désignée. Le périmètre de cette fonction n'est toutefois pas clairement balisé, en particulier son rôle potentiel dans la gestion de la qualité du programme. Il semble qu'il n'y ait actuellement aucune coordination pédagogique structurée de la formation.
- 5 Le comité n'a pas identifié de politique stratégique claire à propos de ce bachelier. Une réflexion semble s'ouvrir à propos de son organisation (l'alternance est envisagée).
- 6 Les parties prenantes externes (milieux socioprofessionnels) et les étudiants ne sont aujourd'hui pas ou peu impliqués dans la politique qualité du bachelier.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 7 Bien qu'ayant porté cette formation sur les fonds baptismaux, les établissements semblent avoir perdu la mémoire institutionnelle des enjeux en sont à l'origine et des

critères de contenu et d'organisation qui ont été posés à l'époque. Il n'y a pas non plus de mise en perspective des différentes évolutions que le programme a connues.

- 8 Les établissements ne semblent pas non plus avoir conscience de la position particulière que leur donne le statut de monopole de l'organisation de ce programme en Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'autonomie, voire de la responsabilité, que cela leur confère en termes de pilotage du dossier pédagogique.
- 9 En dehors du calendrier programmatique AEQES, aucun cycle de réflexion sur l'actualisation du programme n'existe.
- 10 L'implication du milieu socioprofessionnel est très limitée, malgré l'intérêt que ces parties prenantes semblent prêtes à témoigner. Les directions se disent conscientes de cet aspect et annoncent, pour leurs chantiers futurs, la volonté de s'ouvrir plus à leur environnement socio-professionnel.
- 11 De même, les retours formalisés du point de vue étudiant ne sont organisés que lors des évaluations AEQES. Cette remontée irrégulière d'informations ne permet pas d'assurer un pilotage efficient du programme.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 12 Actuellement, chaque établissement diffuse les informations dont il est responsable. Il n'y a pas de dispositif coordonné de communication vers les étudiants ou de doublage systématique de l'information par les canaux des deux sites. Les horaires consolidés ne sont pas disponibles en ligne pour les étudiants.
- 13 Les étudiants doivent également utiliser les plateformes pédagogiques des deux établissements. Dans les faits, tant les étudiants que les enseignants recourent davantage à la plateforme de l'ISL qui leur paraît plus performante.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de mettre en place les outils de pilotage structurés adéquats dans le contexte d'un programme en codiplomation, en particulier concernant des moyens qui permettent d'appuyer la réflexion stratégique sur la mise en perspective des choix antérieurement posés et sur la base d'informations actualisées venant des parties prenantes et de l'environnement.
- 2 Il paraît nécessaire de baliser plus précisément les fonctions de référent de section et d'interlocuteur de section pour garantir une coordination des flux d'information et de décision.
- 3 La mise en ligne des horaires constituerait un « quick win » significatif pour les étudiants.
- 4 Les experts encouragent les établissements partenaires à se saisir de la fenêtre d'opportunité dont ils disposent dans le cadre de ce programme, proposé à ce jour uniquement dans le cadre de cette codiplomation en Fédération Wallonie-Bruxelles, pour développer une politique structurée de pilotage de la formation.
- 5 Ils recommandent également vivement la mise en place d'un dispositif formalisé de recueil d'informations auprès des étudiants, en distinguant ce qui relève du feed-back donné aux enseignants sur leurs pratiques pédagogiques, des données relatives à la cohérence du cursus.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 La spécificité d'un enseignement de promotion sociale n'apparaît pas clairement au sein de ce bachelier organisé en journée et pour un diplôme sans équivalent en enseignement de plein exercice (recrutement étudiant proche de celui d'un bachelier de haute école). Les autorités s'interrogent actuellement sur l'adéquation de l'offre de formation (contenu et organisation) par rapport au(x) public(s) qu'elle souhaite drainer et aux besoins sociétaux.
- 2 La politique de contingentement des inscriptions en première année interpelle le comité des experts, en particulier dans le contexte d'un métier en pénurie et d'une employabilité quasi-garantie aux diplômés et alors que les établissements déclarent un objectif d'augmentation des effectifs.
- 3 Le comité constate le peu de prise en compte du monde socioprofessionnel dans le programme. Un potentiel de collaboration existe mais est sous exploité aujourd'hui. Les modalités de prise d'information (questionnaire par courrier électronique) sont peu adaptées à un échange nourri avec les milieux professionnels et les alumni.
- 4 Les caractéristiques spécifiques habituelles de l'organisation et du public de l'enseignement de promotion sociale (cours donnés en soirée, adultes en reprise d'études, travailleurs à temps plein ou partiel) sont bien souvent des freins au développement de politiques volontaristes au niveau des relations internationales, plus particulièrement concernant les séjours à l'étranger de type Erasmus. Or, bien que ce bachelier attire un public aux caractéristiques proches du plein exercice (ce qui est une opportunité dans ce cas) et s'organise en journée, le comité n'a pas perçu de lignes directrices particulières en matière de relations internationales ou de mobilité étudiante.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 5 Le travail d'analyse préalable mené par l'établissement a mis en exergue la nécessité pour celui-ci d'orienter sa communication externe vers les étudiants potentiels, afin d'augmenter la visibilité de la formation, mais aussi vers le monde professionnel. Le comité confirme que la communication vers le monde professionnel et les entreprises doit être renforcée.
- 6 La communication n'est pas unifiée entre les deux sites internet.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande aux établissements d'envisager le renforcement de partenariats avec des acteurs variés, y compris avec des niveaux et formes d'enseignement différents.
- 2 Le comité soutient la réflexion sur les procédures de Validation des Acquis de l'Expérience et toutes les formes de prise en compte structurée et raisonnée du parcours antérieur des étudiants.
- 3 Le comité recommande d'améliorer l'attractivité de la formation auprès des publics cibles de ces filières identifiées comme en pénurie et de penser l'organisation du bachelier de manière à atteindre une pleine capacité jusqu'à la diplomation.
- 4 Un bachelier de promotion sociale organisé en cours du jour se trouve dans un contexte relativement plus favorable qu'un bachelier organisé en soirée pour envisager des activités de mobilité internationale (in et out) étudiante et enseignante ; le comité invite les établissements partenaires à développer une réflexion en matière de relations internationales.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 La communication des acquis d'apprentissage auprès des étudiants est effective. Le dossier pédagogique de la section est en ligne sur le site de l'ISL. Les unités d'enseignement portées par l'IPEPS Seraing font l'objet d'un « contrat étudiant ».

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 2 Pour assurer une bonne coordination des activités d'intégration professionnelle, les UE « stage » et « TFE » sont organisées par un des deux partenaires.
- 3 L'organisation des stages a été revue, les périodes ont été allongées pour permettre un meilleur apprentissage.
- 4 L'encadrement des stages repose sur un seul enseignant, ce qui rend la charge quantitativement lourde et qualitativement concentrée sur un seul profil de compétences.
- 5 Le type d'activités proposé est fort hétérogène selon les lieux de stage, ce qui ne permet pas de garantir un développement de compétences équivalentes chez tous les étudiants.
- 6 Tant les étudiants que les milieux professionnels déplorent l'absence dans le cursus d'activités qui permettent aux étudiants de mieux anticiper la fabricabilité de leurs dessins en atelier en fonction du procédé (usinage, moulage, impression 3D).
- 7 Certaines activités pédagogiques donnent lieu à des dédoublements favorables à un meilleur apprentissage. La coordination entre co-titulaires n'est pas toujours complète ; les activités d'apprentissage ne sont pas toujours identiques, ce qui ne permet pas de garantir l'atteinte des acquis d'apprentissage visés de manière homologuée entre les sous-groupes. Ceci est parfois perçu par les étudiants comme inéquitable.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 8 La répartition des unités d'enseignement entre les deux institutions semble être surtout le fruit de considérations pratiques et ne semble pas faire l'objet d'une réflexion en termes de spécificités, d'atouts respectifs ou de complémentarités.

- 9 Les enseignants et étudiants du bachelier formulent le constat que la charge de travail en présentiel est trop légère, et qu'une part significative des étudiants « s'ennuie ». Le comité formule l'hypothèse que le programme a connu des mutations successives dans son organisation (notamment sa durée), mais qu'aucune réflexion systématique sur l'adaptation de la charge des activités n'a suivi. Les établissements tentent de corriger la situation par l'instauration de « périodes libres suggérées » (PLS) qui réunissent transversalement les étudiants des trois niveaux d'études pour des activités collaboratives de remédiation.
- 10 Les étudiants déplorent le peu d'exercices disponibles avec des corrigés ou modes opératoires, ou d'activités différenciées permettant de soutenir le travail en autonomie et/ou de prendre en compte la disparité des compétences des étudiants qui rejoignent ce bachelier.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 11 Des modalités d'évaluation formative existent pour la plupart des activités d'apprentissage.
- 12 L'approche par compétence paraît bien ancrée dans les modalités d'évaluation des activités d'apprentissage du bachelier.
- 13 La présence de membres externes pour les évaluations des épreuves intégrées est assurée.

RECOMMANDATIONS

- 1 L'allongement de la période de stage et la création de « périodes libres suggérées » sont deux réponses ponctuelles à la réallocation de la charge de travail, mais ces réponses sont encore insuffisantes. La réflexion globale sur le contenu et la charge de travail doit se renforcer, dans une logique ECTS. Cette réflexion doit intégrer l'hypothèse que la disponibilité cognitive des étudiants, la fatigue, la possibilité de réaliser du travail à domicile, l'articulation avec des contraintes familiales et/ou professionnelles, etc. est probablement différente dans le cadre d'une organisation en cours de jour et en cours du soir.
- 2 Le comité recommande de soutenir quantitativement l'accompagnement des stages et d'envisager une différenciation du profil des encadrants.
- 3 Le comité encourage les enseignants à mieux tirer parti de la petite taille des groupes pour mettre en place des pédagogies différenciées. De petits effectifs permettent de s'affranchir plus facilement d'une logique de « cours à enseigner » pour aller vers un accompagnement des apprentissages et des réalisations de projets. De plus, ceci permettrait de mettre en œuvre une politique de parcours plus personnalisés afin de tenir compte de la diversité des publics observée pour ce bachelier.
- 4 Il serait souhaitable que la réflexion sur la répartition des unités d'enseignement entre les établissements tienne compte de leurs spécificités et valorise leurs atouts respectifs.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Selon les pouvoirs organisateurs auxquels ils appartiennent, la liberté de recrutement, de désignation et d'évolution des carrières des enseignants au sein des établissements partenaires est différente, ce qui limite la marge de manœuvre des directions au niveau de leur politique de gestion des compétences de l'équipe pédagogique.
- 2 La gestion de carrière du personnel n'apparaît pas actuellement comme un enjeu essentiel pour les directions en dehors de la gestion de crise ou de fonctionnement problématique.
- 3 La diversité des profils de l'équipe pédagogique, entre experts et enseignants, est une des richesses de la formation, même si elle complique la coordination. Actuellement, seul le Conseil des études donne l'occasion à l'ensemble des enseignants de se réunir.
- 4 Les facettes du métier d'enseignant sont multiples et les missions transversales (qualité, coordination, recherche appliquée, etc.) sont appelées à se développer. Une part non négligeable des enseignants exprime ne pas recevoir d'information suffisante, notamment à propos du dossier pédagogique.
- 5 L'offre de formation continuée est large et utilisée. Dans l'état actuel de l'organisation de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, les enseignants n'ont pas toujours accès aux formations organisées par un autre réseau d'enseignement ou par le monde professionnel.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 6 Des supports de cours sont disponibles, parfois de manière inégale, sur les plateformes pédagogiques.
- 7 Dans le contexte de cours organisés en journée, les étudiants soulignent la grande disponibilité à l'ISL de locaux adaptés à leurs activités. Ils ne manifestent pas de difficulté liée au fait d'avoir des activités pédagogiques sur deux campus différents.
- 8 Le matériel informatique à disposition des étudiants est quantitativement et qualitativement adéquat. Des logiciels de niveau professionnel sont mis à disposition des étudiants. Toutefois, ceux-ci se plaignent de recevoir parfois trop tard

l'information sur la manière d'avoir accès à certaines applications utiles. En l'absence de clarification, certains ont recours à des versions piratées de logiciels.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 9 L'ensemble des étudiants apprécie l'accueil reçu sur les deux campus.
- 10 La disponibilité importante des enseignants est soulignée par les étudiants. Les échanges interpersonnels sont aisés. Il n'y a pas de mécanismes ou d'instance (délégué de cours, commission paritaire, etc.) permettant aux étudiants de communiquer des informations ou problèmes plus structurels.
- 11 L'initiative de création des PLS a encouragé et structuré l'entraide étudiante tout en développant d'autres compétences telles que la capacité à travailler en groupe ou les capacités pédagogiques des étudiants.
- 12 Les autorités ont exprimé leur attention à la VAE, enjeu important de la formation en promotion sociale.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 13 Actuellement, les données disponibles ne font pas l'objet d'une analyse approfondie.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité suggère de clarifier les facettes du métier d'enseignant dès le recrutement et d'explicitier concrètement les attentes envers les enseignants pour les aspects du métier autres que les prestations d'enseignement (participation à la démarche qualité, notamment).
- 2 Une gestion des compétences plus structurelle et constructive serait utile à toutes les parties. Le comité recommande de mettre en place des entretiens périodiques de bilan du développement de carrière pour les membres du personnel.
- 3 Le comité recommande de mieux communiquer sur la disponibilité des licences logicielles éducatives auprès des étudiants et de les sensibiliser à un usage professionnel éthique de ces ressources.
- 4 Afin de renforcer l'équité de l'accès à l'enseignement supérieur qui s'inscrit dans les valeurs de la promotion sociale, le comité encourage les enseignants à profiter de la petite taille des groupes d'étudiants pour différencier davantage leur enseignement.
- 5 La mise en place d'une structure représentative des étudiants doit être une des priorités du programme. Symétriquement, il est important dans le cadre d'un programme en codiplomation que les différents interlocuteurs des étudiants soient bien identifiés.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Les efforts réalisés pour rendre la démarche participative sont manifestes, même si la méthodologie a été parfois un peu artificielle (beaucoup de questionnaires standardisés, peu adaptés au contexte spécifique et aux enjeux de la formation), limitant l'appropriation de la démarche (« les enseignants se sont essouffés »).
- 2 En l'absence d'une « culture qualité » mature, il a parfois été difficile de mener des débats critiques ou de soulever des questions qui ne soient perçues comme des attaques ad hominem.
- 3 Les coordinatrices qualité des deux établissements collaborent dans un esprit de bonne entente. Cette collaboration n'a toutefois pas débouché sur un document dont l'intégration est aboutie. Les collectes de données ont été menées de manière séparée entre les deux établissements, de nombreux passages se résument à la succession des contributions rédactionnelles de l'un et de l'autre établissement.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 4 L'analyse SWOT est lucide et présente des éléments confirmés par les informations recueillies lors de la visite des experts.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 5 L'exercice de rédaction d'un plan d'action a été formellement réalisé. De l'aveu même des parties prenantes, il doit être approfondi au regard d'une analyse plus complète.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il s'agit à présent de poursuivre la démarche d'analyse des programmes amorcée par l'autoévaluation afin de se réappropriier le plan d'action en l'intégrant dans la stratégie des directions.

Conclusion

L'organisation actuelle du bachelier en Dessin des constructions mécaniques et métalliques comporte plusieurs particularités à prendre en compte dans son pilotage : codiplomation, mission de promotion sociale en cours de jour, monopole de fait de la formation, etc. Ces aspects constituent en partie des forces, en parties des défis.

L'enjeu qui apparait comme crucial au comité des experts est de dépasser la gestion actuelle du programme, très opérationnelle et peu formalisée, pour s'engager dans un véritable pilotage stratégique qui positionne clairement cette offre de formation particulière dans le paysage de l'enseignement supérieur.

Pour relever ce défi, la formation dispose d'atouts : le climat relationnel positif entre les parties prenantes, l'adéquation des équipements aux besoins de la formation, la forte employabilité du diplôme, la mise en place progressive d'une démarche qualité au sein des établissements partenaires ; des opportunités sont également à saisir, notamment celle de la mobilisation du monde professionnel environnant ; certains aspects sont encore des points faibles, tels que la coordination de la communication et la participation étudiante à la gouvernance.

Le comité des experts est convaincu de la capacité des directions des établissements à mobiliser l'ensemble des acteurs de la formation, équipes enseignantes, personnel administratif, coordinatrices qualité, étudiants, alumni et monde professionnels, dans une dynamique constructive de développement de cette formation.

Droit de réponse de l'établissement

[Sera inclus dans le rapport d'évaluation avant publication]



Évaluation du cluster
Électricité et mécanique
Bachelier Dessinateur
2018-2019

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
ont dépend l'entité

Nom et signature du-de la
coordonnateur-trice de l'autoévaluation

Catherine VERCHEVAL
Directrice

Caroline DEROME

